

# TRAVAUX ORIGINAUX.

## CLINIQUE DE THÉRAPEUTIQUE.

HÔPITAL NOTRE-DAME (MONTRÉAL).—M. H. E. DESROSIERS.

QUATRIÈME LEÇON.

### De la médication dite expectorante.—Les modificateurs des sécrétions bronchiques.

Y a-t-il, à proprement parler, une médication expectorante? Ce mot ne saurait s'appliquer qu'aux médicaments qui ont pour action de favoriser l'expectoration, ou, si l'on veut, la sortie des matières contenues dans les bronches ou dans les poumons. Or l'expectoration, favorisée par les efforts de toux, n'est qu'un symptôme dans l'histoire des maladies des voies respiratoires, et constitue un phénomène tout-à-fait naturel. Ainsi, dans le cours d'une pneumonie, la nature sait se débarrasser, au moyen de la toux, des exsudats épanchés dans les alvéoles pulmonaires. De même, dans la bronchite, les efforts de toux font rejeter au dehors le muco-pus sécrété par la muqueuse bronchique. De même encore, dans la tuberculose pulmonaire, le malade se débarrasse par la toux des masses tuberculeuses ramollies. Il s'en suit donc que, strictement parlant, la toux serait le meilleur des expectorants.

Les efforts de vomissements sont aussi très favorables à l'expectoration, attendu qu'ils s'accompagnent nécessairement d'efforts de toux ou, si vous le voulez, de brusques mouvements d'expiration par suite desquels, en même temps que l'estomac se vide de son contenu, sous l'action des contractions du diaphragme, les voies respiratoires se débarrassent elles aussi de tout ce qui pourrait les obstruer. De là on a été amené à considérer les vomitifs comme des expectorants. Le fait est que c'est surtout à eux que s'applique ce mot. Mais les vomitifs ne font pas que favoriser le rejet des matières accumulées dans les voies respiratoires; ils ont aussi pour effet d'augmenter les sécrétions bronchiques, à la faveur de l'état nauséux, de les rendre plus fluides et par conséquent d'en rendre le rejet plus facile. Leur action est donc double: 1o. augmentation de la sécrétion; 2o. rejet de la matière sécrétée. Ainsi agissent le tartre stibié, l'ipécacuanha, le kermès, etc.

Par extension l'on a appliqué le mot expectorant à des médicaments ayant pour seul effet de liquéfier les sécrétions des bronches, comme le font les alcalins en général, ce serait là une action expectorante indirecte.

Enfin, poussant plus loin encore l'extension, l'on a aussi appelé, quoique bien à tort, expectorants, des médicaments qui n'augmentent pas les sécrétions bronchiques, n'en facilitent pas le rejet par les vomissements, ne rendent pas ces sécrétions plus fluides, mais ont pour effet